



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS DE LA MRC DE D'AUTRAY RELATIF AU FONDS RÉGION RURALITÉ

Du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022

1) Introduction

Le présent rapport d'activités est produit conformément à l'entente qui lie la MRC de D'Autray et le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire relativement au Fonds Région et Ruralité signée en 2020.

Il fait état des activités liées à l'utilisation du Fonds Région et Ruralité entre le 1^{er} janvier 2022 et le 31 décembre 2022.

2) Priorités annuelles d'intervention

Conformément à l'entente relative au Fonds Région et Ruralité, la MRC de D'Autray a adopté, les priorités annuelles d'intervention suivantes :

Volet Dynamisme économique

La MRC de D'Autray a comme objectif de contribuer à l'enrichissement et à la diversification des activités économiques de son territoire. Les activités relatives aux entreprises seront réalisées en fonction des objectifs suivants :

1. Favoriser le développement de l'entrepreneuriat;
2. Favoriser la croissance et la compétitivité des entreprises en vue d'en assurer leur pérennité;
3. Favoriser l'innovation dans les entreprises;
4. Développer un écosystème d'affaires permettant la croissance des entreprises du territoire et l'implantation de nouvelles.

Les secteurs priorités pour le présent volet sont :

- Manufacturier
- Tertiaire moteur
- Agroalimentaire et agriculture

- Récréotouristique
- Culturel
- Ressources naturelles

Volet aménagement du territoire

La MRC de D'Autray est en processus de révision de son schéma d'aménagement et de développement. Les travaux de révision du schéma d'aménagement et de développement se poursuivront.

Les actions qui seront menées en lien avec l'aménagement du territoire seront réalisées en fonction des objectifs suivants :

1. Réviser et mettre en œuvre le schéma d'aménagement et de développement;
2. Favoriser une utilisation du sol et des ressources compatibles avec les limites de support de l'environnement naturel, le tout dans une optique de développement durable;
3. Assurer un transport efficace et sécuritaire des biens et des personnes;
4. Favoriser le maintien et le développement de la villégiature et des activités récréotouristiques;
5. Favoriser la vitalité des différentes collectivités en allouant à l'urbanisation des superficies suffisantes et adéquates;
6. Renforcer les pôles de concentration des fonctions urbaines;
7. Favoriser une gestion multiressource de la forêt;
8. Favoriser une utilisation du sol qui tient compte des contraintes naturelles et anthropiques.

Volet culturel

Le développement de la culture se réalisera principalement par la mise en œuvre de la politique culturelle de la MRC. Celle-ci s'articule autour des axes suivants :

1. Réfléchir collectivement à l'identité d'autréenne;
2. Favoriser l'accessibilité à la culture et la participation citoyenne; 3. Assurer une synergie dans le développement culturel d'autrén;
4. Supporter la création.

Les actions menées en développement culturel favoriseront autant la mise en valeur du patrimoine d'autrén sous toutes ses formes (bâti, paysager, immatériel) que le soutien aux diverses pratiques artistiques du territoire.

Volet développement des communautés

Le développement des communautés s'articule autour de mesures qui visent à assurer la vitalité des différentes communautés de la MRC. Les actions qui seront menées pour le développement des communautés seront réalisées en fonction des objectifs suivants :

1. Soutenir les communautés dans l'identification, l'élaboration et l'évaluation des projets structurants;
2. Promouvoir le renouvellement et l'intégration des populations;
3. Favoriser la mise en valeur des ressources humaines, culturelles et physiques du territoire;
4. Assurer la pérennité des communautés rurales;
5. Maintenir un équilibre entre la qualité de vie, le cadre de vie, l'environnement et les activités économiques.

3) Politique de soutien aux entreprises et Politique de soutien aux projets structurants

Conformément à l'entente relative au Fonds Région ruralité, la MRC de D'Autray a adopté en octobre 2020 la Politique de soutien aux entreprises et la Politique de soutien aux projets structurants.

4) Bilan des activités par priorités d'intervention

• Volet Dynamisme économique

L'équipe de professionnels offre des services d'accompagnement, de financement et de suivi auprès des entrepreneurs pour le démarrage, l'acquisition, l'expansion ou la consolidation de leur entreprise. Ils ont également, pour mandat, l'animation locale et le développement de projets socioéconomiques structurants.

Faits saillants 2022

- 178 idées d'affaires ou projets ont bénéficié du soutien professionnel de l'équipe de DÉA;
- 9 entreprises ont été créées, supportées par la mesure Soutien au travail autonome, engendrant neuf emplois. Ces démarrages ont généré des investissements de 380 000 \$;
- 11 interventions financières ont été autorisées provenant des fonds FLI, FLS et des subventions aux entreprises dont un montant total de 204 000\$ a été déboursé;
- 18 dossiers autorisés dans le cadre des programmes d'aide d'urgence dont un montant de 409 760 \$ ont été déboursés et 254 697 pardonnés.
- 3 ateliers ont été tenus lors de la Table ressources humaines d'Autray regroupant 17 participants;
- Dans le cadre d'Axé Compétence D'Autray, 7 formations ont eu lieu et 31 participants en ont bénéficié;

- Actualisation de la Politique de soutien aux entreprises et de la Politique de soutien aux projets structurants;
- Participation et implication dans la « Démarche agir pour mieux vivre dans D’Autray »;
- Participation et implication auprès de divers organismes de développement, notamment : Conseil d’administration de Lanaudière économique, Place aux Jeunes et comité de promotion des Destinations plein air, Microentreprendre, CIEC.

	Montant octroyé du FRR du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022
Somme déboursée pour les activités de promotion et de soutien à l’entrepreneuriat et aux entreprises :	273 923\$

a) Volet aménagement du territoire

- Élaboration du Plan régional sur les milieux humides et hydriques (PRMHH) :
 - Dépôt auprès du Ministère de la demande de reconnaissance du paysage humanisé des îles de la Commune, du Mitan et aux Castor;
- Suivis des 13 d’actions du Plan de développement de la zone agricole (PDZA);
- Profil statistique et mise à jour du portrait dans le cadre de la révision du Schéma d’aménagement et de développement (SAD);
- Planification (cartographie) des équipements de transport actif en périmètre urbain, dans le cadre du plan d’action 2021-2025 du comité aménagement de la CAR de Lanaudière;
- Démarrage du projet d’acquisition d’orthophotographies aériennes, sur le territoire des MRC de D’Autray, Joliette et Montcalm pour le printemps 2023

	Montant octroyé du FRR du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022
Somme déboursée pour les activités liées au mandat de la MRC relatif à la planification de l'aménagement et du développement du territoire	119 750 \$

b) Volet développement des communautés

L'agent de développement territorial a principalement supporté les organismes et les municipalités du territoire pour leurs demandes financières dans le cadre du programme d'aide aux collectivités rurales (PAC rurales). Il a également été très actif dans différents dossiers de développement local notamment dans la démarche Agir pour mieux vivre dans D'Autray et la démarche visant l'élaboration d'un plan d'action favorisant l'intégration sociale des personnes immigrantes sur le territoire.

Afin de répondre aux différents enjeux liés au développement des communautés, la MRC a mis sur pied la politique de soutien aux projets structurants répondant aux priorités d'interventions suivantes :

- Soutenir les communautés dans l'identification, l'élaboration et l'évaluation des projets structurants;
- Promouvoir le renouvellement et l'intégration des populations;
- Favoriser la mise en valeur des ressources humaines, culturelles et physiques du territoire;
- Assurer la pérennité des communautés rurales;
- Maintenir un équilibre entre la qualité de vie, le cadre de vie, l'environnement et les activités économiques.

PROGRAMME PAC RURALES :

Liste des projets soutenus par le programme PAC rurales financées à même le FRR pour l'année 2022 :

Nom du projet	Promoteurs	Montant octroyé
Salon de la périnatalité	Cible Famille Brandon	20 000.00 \$
Infrastructures culturelles et muséo.	Corporation du patrimoine de Berthier	36 194.60 \$
Les incontournables de Mandeville	Municipalité de Mandeville	8 843.00 \$
Plan d'affaires SCIRBI	SCIRBI	27 516.80 \$
Étude capacité portante	Municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon	3 390.00 \$
Déménagement bibliothèque St-Norbert	Municipalité de Saint-Norbert	26 160.00 \$
Allée des artistes	Ville de Lavaltrie	5 000.00 \$
Chalet des loisirs	Ville Saint-Gabriel	183 430.00 \$
Terrain de volley ball	Ville Saint-Gabriel	52 982.20 \$
Maison des ados	Municipalité de Saint-Norbert	25 000.00 \$

Aménagement boutique popotte roulante	Centre d'action bénévole D'Autray	13 724.22 \$
Corvées de nettoyage	Société de récréotourisme Pôle Berthier	9 060.00 \$
Aménagement de la coopérative	Coop de solidarité du lac Maskinongé (Bal Maski)	21 000.00 \$
Aménagement du marché Brandon	Marché Brandon	16 860.00 \$
Création d'un parc	Municipalité de Saint-Barthélémy	36 000.00 \$
Pickelball	Municipalité de Saint-Ignace de Loyola	9 300.00 \$
Installation d'un dôme	Municipalité de Saint-Ignace de Loyola	17 757.00 \$
Parc de planche à roulette	Municipalité de Saint-Ignace de Loyola	51 182.00 \$
Marché fermier	Municipalité de Sainte-Élisabeth	4 964.40 \$
Lac en Cœur	Municipalité de Mandeville	26 648.08 \$
Amélioration embarcation patrouille nautique	Municipalité de Saint-Gabriel de Brandon	26 667.39 \$
Équipement médecins	Chevaliers de Colomb	22 171.00 \$
Exposition permanente	Corporation de la Maison Rosalie Cadron	20 000.00 \$
Les belles années	Municipalité de Mandeville	65 835.00 \$
Agrandissement-périnatalité	Cible Famille Brandon	180 000.00 \$

PROGRAMME PROJETS ET ÉVÉNEMENTS RÉCURRENTS

Liste des projets soutenus par le programme Projets et événements récurrents financé par le FRR pour l'année 2022 :

Promoteur	Nom du projet	Montant octoyés
Action famille Lavaltrie	Grande fête de la famille Lavaltrie	1 000.00 \$
Municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon	Salon des Aînés	1 000.00 \$
Carrefour jeunesse-emploi de D'Autray-Joliette	Place aux jeunes de D'Autray	2 000.00 \$
MRC de D'Autray	Promotion touristique (2022)	2 000.00 \$
Coopérative de solidarité du café culturel de la Chasse-galerie	Les événements Rythmes et courant 2022	2 000.00 \$
Ville de Lavaltrie	Défi à pied levé	2 000.00 \$
Ville de Lavaltrie	Féerie d'hiver de Lavaltrie	2 000.00 \$
Ville Saint-Gabriel	Festival d'été 2022	2 000.00 \$
Ville de Lavaltrie	Les virées du fleuve	2 000.00 \$
Municipalité Saint-Norbert	Marché fermier 2022	2 000.00 \$
Municipalité de Lanoraie	Conte de jardin	1 000.00 \$

Municipalité de Lanoraie	Pêchés mignons 2022	2 000.00 \$
Municipalité de Lanoraie	Promenades du dimanche 2022	2 000.00 \$
Action famille Lanoraie	Fête de la famille 2022	2 000.00 \$
Cible Famille Brandon	Salon de la périnatalité 2023	2 000.00 \$

5) Liste des contrats de service, des aides et des ententes sectorielles de développement local et régional

PRIORITÉS D'INTERVENTIONS	NATURE	MONTANT FRR ENGAGÉ EN 2022
Supporter la création	Entente avec le CALQ et la Table des préfets de Lanaudière pour le programme de partenariat régional	15 000\$
Favoriser la croissance et la compétitivité des entreprises en vue d'en assurer leur pérennité	Entente avec la Table des préfets et Tourisme Lanaudière	50 000\$
Maintenir un équilibre entre la qualité de vie, le cadre de vie, l'environnement et les activités économiques.	Tourisme Lanaudière – Destination plein air	12 000 \$
Favoriser le développement de l'entrepreneuriat et favoriser l'innovation dans les entreprises	Entente avec Lanaudière économique	10 000\$
Favoriser la croissance et la compétitivité des entreprises en vue d'en assurer leur pérennité	Entente avec le Conseil de Développement Bioalimentaire de Lanaudière	15 000\$
Maintenir un équilibre entre la qualité de vie, le cadre de vie, l'environnement et les activités économiques.	Entente de délégation de la Table des préfets	68 019,37\$

6) Bilan financier

Du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022

Revenus	
Sommes non engagées de l'année 2020 et 2021	1 596 950 \$
MAHM /Fonds régions et ruralités, volet II – enveloppe confirmée	1 505 277 \$
Solde FDT inutilisé – confirmé en 2022	553 149 \$
Total des revenus	3 655 376 \$
Dépenses	

Total des sommes engagées et versées	1 029 032 \$
Sommes reportées à l'année suivante	2 626 344 \$
Total des dépenses	3 655 376 \$